

Qui renversera la courbe de la disparition des zones humides ?

Dans l'indifférence générale, deux tiers des zones humides ont disparu au XX^e siècle sous le béton, les remblais, les routes ou les drains agricoles. Et ça continue encore. Mais sauver les zones humides, c'est David contre Goliath. Martin GUESPEREAU profite de la Journal des zones humides pour lancer un plaidoyer convaincant même si l'auteur ne retient que deux des mille services gratuits que nous rendent les zones humides. H2o février 2015.

À

Qui renversera la courbe de la disparition des zones humides ?

Dans l'indifférence générale, deux tiers des zones humides ont disparu au XX^e siècle sous le béton, les remblais, les routes ou les drains agricoles. Et ça continue encore. Notre avidité foncière ne trouve plus que ces zones à se mettre sous la dent, au risque de planifier définitivement le collectif en le privant des mille services qu'elles rendent gratuitement. Mais sauver les zones humides, c'est David contre Goliath.

Martin GUESPEREAU

directeur général - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

À

photo Alain Guillemaud

H2o - février 2015

À

Les zones humides, des alliés utiles à la collectivité

Je retiendrais deux des mille services gratuits que nous rendent les zones humides parce qu'ils sont critiques : d'une part l'épanchement des crues dans les marais et prairies qui font éponges en bords de cours d'eau et calment les eaux furieuses avant qu'elles ne s'en prennent à nos digues, à nos villes ; d'autre part le lent travail d'épuration et d'infiltration des eaux de pluie dans les marais, les forêts alluviales pour ensuite remplir les nappes, ces frigos àgratuits d'eau fraîche et bonne à boire.

L'enjeu est fort pour les comptes publics : un hectare de terre qu'on laisse humide fait aussi bien que 10 000 euros investis dans un barrage réservoir pour gérer les crues (étude %cowhat en moyenne vallée de l'Oise).

Le Grenelle de l'environnement a sonné l'alarme en 2007 et demandé aux agences de l'eau d'aider à acquérir des zones humides menacées, à la manière du conservatoire du littoral, et il a fixé l'objectif de 20 000 hectares acquis avant 2012.

Et Åsa marche : le virage est pris. Par exemple, l'agence de l'eau RhÃ¢ne MÃ©diterranÃ©e Corse a multipliÃ© par quatre depuis 2012 ses engagements financiers pour les zones humides pour atteindre 9,5 millions d'euros en 2014. Ce sont autant de projets de collectivitÃ©s ou de conservatoires d'espaces naturels financÃ©s, parfois avec les rÃ©gions et les dÃ©partements, qui totalisent 5 000 hectares rÃ©habilitÃ©s et 12 000 hectares acquis.

Osons remettre en cause nos politiques

Pourtant les zones humides continuent de rÃ©gresser. Alors osons remettre en cause nos politiques : la politique des inventaires, d'abord, nous occupe depuis trois dÃ©cennies et on ne pouvait Ã©videmment pas s'en passer. Mais il est temps de reconnaÃ®tre que nous en savons bien assez pour ne pas agir, et que l'heure est venue de passer aux travaux avant tout. La politique d'acquisition fonciÃ¨re, ensuite, s'impose lÃ oÃ¹ la pression fonciÃ¨re fait rage, comme sur les littoraux, mais avouons que l'argent public n'a pas servi que dans les zones les plus menacÃ©es ou les plus utiles.

Si la politique des zones humides ne veut plus demain Ãªtre confinÃ©e sur quelques sites privilÃ©giÃ©s, elle doit absolument trouver un nouveau deal, franc et sincÃ¨re, avec l'urbanisme et l'agriculture. Elle doit davantage travailler dans le cadre de la propriÃ©tÃ© privÃ©e, rÃ©gime le plus frÃ©quent et s'orienter vers le soutien de pratiques agricoles ou forestiÃ¨res adaptÃ©es leur maintien.

La sÃ©quence "Ã©viter, rÃ©duire, compenser", enfin, est aussi belle intellectuellement qu'elle est mal mise en oeuvre. Le troisiÃ¨me choix, celui de la compensation, devient trop souvent le premier. Pour une raison simple : les comitÃ©s de bassin ont eu beau fixer le taux de la compensation Ã 2 hectares rÃ©habilitÃ©s pour 1 dÃ©truit dans les schÃ©mas d'amÃ©nagement et de gestion des eaux, ce bel effet dissuasif ne rÃ©siste pas au faible prix et la disponibilitÃ© du foncier des zones humides qui nourrit les convoitises. La future loi sur la biodiversitÃ© rendrait un grand service si elle crÃ©ait des servitudes environnementales, bien indemnisÃ©es.

Å‰lus, gestionnaires des territoires, amÃ©nageurs, saisissez-vous des zones humides !

La vÃ©ritÃ©, c'est que renverser la courbe de destruction des zones humides exige le courage de changer nos politiques. Je connais un exemple prometteur, sur le territoire du lac du Bourget. Un "plan d'action en faveur des zones humides" a Ã©tÃ© montÃ© en 2012 par le syndicat du lac du Bourget. Il prÃ©serve les zones les plus exceptionnelles des agglomÃ©rations de ChambÃ©ry et d'Aix-les-Bains, et se rend crÃ©dible avec cet engagement de renoncement pris par l'urbanisme. Il liste tout un programme de travaux de restauration sur ces zones et engage les fonds des collectivitÃ©s, en faisant levier sur les subventions de l'agence de l'eau. C'est la mesure clÃ© qui fait que ce plan aura un bilan final favorable sur les zones humides. Il concÃ¨de aussi l'urbanisme la possibilitÃ© de dÃ©truire des zones humides et oblige que les compensations viennent accÃ©lÃ©rer la mise en œuvre des travaux de rÃ©habilitation des zones prioritaires.

La clÃ© est lÃ : commenÃ§ons par lister partout des travaux utiles de rÃ©habilitation des zones humides. Å‰lus, gestionnaires des territoires, amÃ©nageurs, saisissez-vous des zones humides ! L'heure est aux travaux, en masse, de rÃ©habilitation sur vos territoires. Par exemple, retirer les remblais, rouvrir les arrivÃ©es d'eau dans ces zones, fermer les drains... Aujourd'hui, de tels projets Ã©mergent. Le prochain schÃ©ma directeur d'amÃ©nagement et de gestion des eaux de RhÃ¢ne MÃ©diterranÃ©e (2016-2021) demande de passer aux plans d'actions par territoires. Si on devait trop tarder le changement climatique se chargerait de nous rappeler nos devoirs, parce que les zones humides seront le refuge vital pour la biodiversitÃ©, nos chÃ¢teaux d'eau face aux canicules et aux sÃ©cheresses et la meilleure des solutions pour rÃ©alimenter les nappes en eau.

CommenÃ§ons donc aujourd'hui. .

Â

Â ResSources

Ancien Ã©lÃ“ve de l'Ã‰cole polytechnique, ingÃ©nieur en chef des ponts, des eaux et des forÃts et diplÃmÃ© du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Martin Guespereau est entrÃ© en 2000 au ministÃre de l'Environnement comme Ã©conomiste dans la dÃ©cÃ©ration franÃ§aise lors des nÃ©gociations internationales sur la lutte contre le changement climatique. Il devient ensuite chef du service rÃ©gional de l'environnement industriel Ã la DRIRE de Picardie jusqu'en 2003 puis, rejoint la direction du TrÃ©sor du ministÃre des Finances oÃ¹ il est responsable de la politique financiÃre pour la zone Afrique du Nord /Moyen-Orient. En dÃ©cembre 2004, il devient conseiller technique "santÃ© environnement" de Philippe Douste-Blazy, ministre de la SantÃ©, puis conseiller technique crises sanitaires" de Xavier Bertrand, son successeur, et enfin de Philippe Bas. En mai 2007, il est appellÃ© comme conseiller technique en charge de l'Ã©cologie et de l'urbanisme au cabinet du Premier ministre, FranÃ§ois Fillon, oÃ¹ il a coordonnÃ© l'action gouvernementale lors du Grenelle de l'environnement. Il Ã©tait depuis fin 2008 directeur gÃ©nÃ©ral de l'Agence franÃ§aise de sÃ©curitÃ© sanitaire de l'environnement et du travail. Martin Guespereau a Ã©tÃ© nommÃ© directeur gÃ©nÃ©ral de l'agence de l'eau RhÃ¢ne MÃ©diterranÃ©e Corse en mars 2011.

Agence de l'eau RhÃ¢ne MÃ©diterranÃ©e Corse